

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/03/2015

1- FINANCES COMMUNALES

1.1 Vote du compte administratif 2014 - Délibérations

Pour l'exercice 2014 le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 141 049,44 €

Pour l'exercice 2014 le solde d'exécution de l'investissement présente un déficit de 17 158,78 € hors reste à réaliser, et un déficit de 19 970,78 € avec les restes à réaliser 2014.

1.2 Vote du compte de gestion 2014 - Délibération

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

1.3 Affectation du résultat - Délibération

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2014 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 : 141 049,44 €

Solde d'exécution d'Investissement : 17 158,78 €

solde des restes à réaliser : -2 812,00 €

Besoin de financement à la section d'investissement : 19 970,78 €

Après en avoir délibéré décide d'affecter au budget pour 2015, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 de la façon suivante :

couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de : 19 970,78 €

le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 121 078,66 €

1.4 Vote des taux d'imposition 2015

Délibération

Le Maire présente à l'Assemblée l'état de notification des taux d'imposition 2015 et demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les taux 2015 comme suit :

Taxe d'habitation : 5,92 %

Taxe foncière propriétés bâties : 16,32 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 49,25 %

1.5 Vote du budget primitif 2015

Le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2015 qui s'équilibre à hauteur de 592 079 € en fonctionnement et à 191 192 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2015 à l'unanimité.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

Convention avec le SEDI pour la répartition des certificats d'économies d'énergie

Délibération

Le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre du projet d'éclairage public du 19 mars 1962 le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) propose la signature d'une convention pour la répartition des certificats d'économies d'énergie, conformément à la Loi d'orientation énergétique de juillet 2005.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention pour la répartition des certificats d'économies d'énergie avec le SEDI et tout document utile dans ce dossier.

Réunion publique : reportée au 17 ou 24 avril.

Journée de l'environnement du 28 avril : présentation des 4 itinéraires de ramassage et organisation de l'activité plantation. L'invitation sera insérée dans une enveloppe tamponnée par la mairie dans laquelle figureront également les invitations à la réunion publique et à l'inauguration du moulin.

3- INTERCOMMUNALITE

Comptes-rendus de réunions

- Valérie GUINET : enfance et jeunesse
- Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX : habitat
- Christian VIEUX-MELCHIOR : zones artisanales
- André MOREL-QUERON : SIVU sportif

4- DIVERS

Réunions :

- Commission communale des Impôts directs : vendredi 17 avril à 10h
- Visite de l'école par les DDEN : vendredi 27 mars à 10h45 à Saint-Ondras

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 27 AVRIL A 20H